



# DOMAINE HEURE-NATURE

## PRESENTATION DU DOMAINE

HEURE met à la disposition des groupements de jeunes ses bâtiments et terrains de camps, à l'adresse suivante :

Domaine de HEURE, 4 rue du Bois Nolomont à 5377 Somme-Leuze (Heure-en-Famenne).

Le Domaine de Heure est situé en limite du massif forestier du Bois de Heure. D'une superficie de 8 hectares, il présente une végétation très variée. Feuillus et conifères se mêlent aux prés de fauche, haies, taillis, étang et clairières herbeuses. Le relief est extrêmement diversifié : terrains plats, pentes douces et escarpées où le schiste affleure, pied de falaise en lisière, amphithéâtre naturel, clairière en terrasse, ...

1. Les bâtiments : 2 chalets sont conçus pour l'accueil de groupes autonomes.

Grand Chalet:

Rez-de-chaussée

- 1 terrasse couverte
- Salle de séjour
- Cuisine avec vaisselle pour 30 personnes, ustensiles de cuisine, matériel de cuisson, 1 grand frigo, 1 surgélateur, 1 cuisinière + four
- 2 dortoirs de 10 lits chacun (matelas avec toile cirée)
- 1 dortoir de 8 lits (pas de drap, ni oreiller, ni couverture, ...)
- 1 chambre de 2 lits

Sous-sol

- 1 salle de réunion
- Installations sanitaires :
  - 1 local avec 4 wc
  - 2 locaux avec chacun 3 douches et 4 lavabos
- Chauffage central par air chaud

- Carlingue:
- Salle de séjour avec coin cuisine : vaisselle pour 20 personnes, ustensiles de cuisine, matériel de cuisson, 2 frigos, 1 surgélateur, 1 cuisinière + four
  - 2 dortoirs de 10 lits
  - Installation sanitaire, 2 wc, 1 douche et 7 lavabos eau chaude
  - Chauffage par air pulsé

Munissez-vous de vos draps housses même si vous dormez dans des sacs de couchage !

2. Les terrains de camps : 5 terrains sont disponibles :

Pâturins	60 personnes	Epicéas/Sapins	60 personnes
Wood-Badge	30 personnes	Bouleaux	30 personnes
Chênes	10 personnes		

2 Blocs sanitaires sont mis à la disposition des campeurs, ils comprennent chacun lavabos et WC ; Le bloc sanitaire central comprend des douches.

## TARIFS 2015

	Forfait WE	A partir de (prix / jour)			
		4 jours	7 jours	10 jours	15 jours
<b><u>Bâtiments</u></b>					
Grand chalet	600,00 €	280,00 €	250,00 €	200,00 €	170,00 €
Carlingue	300,00 €	140,00 €	125,00 €	100,00 €	85,00 €
<b><u>Terrains(*)</u></b>					
Pâturins	180,00 €	75,00 €			
Epicéas	180,00 €	75,00 €			
Bouleaux	75,00 €	30,00 €			
Wood-Badge	75,00 €	30,00 €			
Chênes	30,00 €	11,00 €			

(\*) Forfait tous les terrains 200,00 €/jour

De novembre à février, possibilité de forfait chauffage supplémentaire

**WE = arrivée le vendredi avant 17h00 - départ le dimanche au plus tard à 17h00**

Remarque : Le domaine est ouvert toute l'année. Mais en cas de gel important, la direction de Heure se réserve le droit d'annuler les réservations jusqu'à la dernière minute.

**ATTENTION : Il n'y a plus d'accès à l'eau et à l'électricité sur les terrains !**

**Sans accord de notre part vous n'êtes pas autorisés à vous raccorder à l'eau et à l'électricité des blocs sanitaires extérieurs.**

- Vous devez effectuer le tri pour les déchets suivants : cartons, verres et PMC  
Les cartons seront stockés dans le cabanon se trouvant devant Grand chalet ; Les verres doivent être jetés aux bulles à verre se trouvant au centre de Heure et les sacs PMC (disponibles gratuitement au Syndicat d'Initiative de Heure) seront mis à côté du conteneur.
- Vous ne devez plus acheter des sacs poubelles de la commune, un conteneur est mis à votre disposition pour vos déchets ménagers. Tous les déchets doivent être mis dans des sacs poubelle fermés avant d'être jetés dans le conteneur.

## RESERVATION

### a. Vous voulez faire un réservation

Contactez le service réservation de Heure :

- TEL : 02/ 539.23.19, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00 demandez Virginie.

- FAX : 02/ 539.26.05

- MAIL : [domaines@sgp.be](mailto:domaines@sgp.be) - INTERNET : [www.sgp.be](http://www.sgp.be) (services-domaines)

- COURRIER : Scouts et Guides Pluralistes, avenue de la Porte de Hal, 38 à 1060 Bruxelles.

### b. Réservation effective = garantie et provision payées + contrat renvoyé

Vous nous renvoyez 1 exemplaire du contrat signé et complété.

Pour la date indiquée sur le contrat, vous versez la garantie et la provision sur le compte 879-2962001-77 des SGP.

**Attention : en cas de paiement vers l'étranger (virement international), tous les frais bancaires sont à charge du donneur d'ordre.**

Le non-paiement de ces sommes dans les délais prévus entraîne l'annulation de la réservation.

### c. Garantie

Montant par bâtiment et terrains :

Séjour de - de 3 nuitées/groupe = Bâtiment = 200,00 € / Terrain = 100,00 €.

Séjour de + de 3 nuitées/groupe = Bâtiment = 300,00 € / Terrain = 150,00 €.

La garantie est restituée dans le courant du mois suivant la location. De la garantie seront déduits les frais de réparations éventuelles effectuées suite aux dégâts que vous auriez occasionnés. **Selon l'état des lieux de sortie nous vous retiendrons un montant fixe de 85 euros pour la Carlingue et 190 euros pour le Grand Chalet en cas de manquement au niveau de la propreté générale et du respect du règlement d'ordre intérieur.**

### d. Désistement

**En cas de désistement, l'acompte reste acquis à Heure.**

Réservation dans les 3 mois :	100% de la location + garantie à payer sur le compte à la réception du contrat
Réservation dans les 6 mois :	50 % de la location à payer sur le compte à la réception du contrat 50 % de la location + garantie à payer sur le compte 2 mois avant la date du séjour
Réservation plus de 6 mois à l'avance :	25% de la location à payer sur le compte à la réception du contrat 25% de la location à payer dans les 3 mois 50 % de la location + garantie à payer sur le compte 2 mois avant le séjour

### e. Décompte final

En fin de séjour, un décompte est établi. La garantie est restituée diminuée ou non de frais de réparations et de nettoyage.

## **REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR**

### **1. ARRIVEE**

- a. L'accès aux chalets et terrains est prévu entre 9h00 et 17h00. Précisez bien l'heure de votre arrivée sur le contrat. Quelques jours avant votre séjour vous devez prendre contact en journée avec le gestionnaire au 0497/ 75.41.19 pour lui confirmer l'heure exacte de votre arrivée.
- b. En cas de modification, contactez le service des locations des SGP au 02/ 539.23.19.
- c. Prenez connaissance des règles d'occupation ainsi que des inventaires du matériel et modes d'emploi des appareils (chauffage,...) et complétez le document « Etat des lieux ».

### **2. LE SEJOUR**

- a. Le responsable accompagnateur du groupe assume l'entière responsabilité des jeunes qu'il encadre lors du séjour.
- b. Le montant des dégâts occasionnés aux bâtiments, au matériel ainsi qu'au domaine sera porté au compte du groupe. En ce qui concerne la cuisinière, le frigo et le surgélateur

du Grand Chalet, les dégâts occasionnés à ceux-ci peuvent se calculer selon les montants suivants > grille ou porte cassées 100€ ; griffe non liée à l'usure normale 30€ ; par heure de nettoyage 10€.

- c. Toute écriture, gravure ou dessin fait où que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment (ex. : sur les murs, les sols, les plafonds, les fenêtres, le mobilier, ...) sera facturé 10 € au groupe.
- d. Il est strictement interdit de marcher sur les matelas avec des chaussures !
- e. Toutes les activités d'extérieur seront organisées avec le souci constant de respecter l'environnement naturel du domaine, le code forestier, les règles en matière de bruit et de nuisances sonores, l'enlèvement des immondices.
- f. L'étang est un écosystème fragile que nous aimerions reconstituer. Il est possible (après autorisation) d'y organiser des activités. Les baignades ne sont pas autorisées.
- g. Les arbres sont des géants fragiles. Respectez-les ! Ne blessez pas leurs écorces en y plantant haches ou couteaux.
- h. Aucun arbre ou branche ne peuvent être coupés, seul le bois mort se trouvant au sol peut-être ramassé.
- i. Les feux de cuisine sont autorisés dans les endroits dégagés des terrains de camps, dans des feux bidons (ce sont des demi-tonneaux dans le sens de la longueur).
- j. Les feux de camp sont autorisés à l'endroit indiqué par le responsable de Heure.
- k. Les véhicules sont garés sur les parkings. Les caravanes ne sont pas autorisées sur le domaine.
- l. La réserve naturelle de JALNA est une propriété privée dont l'accès est strictement interdit. L'accès aux 2 terrains agricoles voisins est également interdit, ces terrains sont situés à gauche de la route quand vous arrivez au domaine.

### 3. DEPART

- a. L'heure est à convenir avec le responsable qui dressera un état des lieux comprenant un inventaire et une fiche d'évaluation et vous le fera signer.  
Sur base de cet état des lieux, tout élément cassé ou manquant, ainsi que le rangement et le nettoyage négligés seront retenus sur votre garantie ou vous seront facturés si le montant dépasse celui de la garantie locative.
- b. Les bâtiments doivent être remis en ordre et nettoyés : cuisine et sanitaires à l'eau savonneuse, les autres pièces sont balayées et torchonnées, les wc et lavabos sont nettoyés, le mobilier (tables et chaises) est nettoyé et rangé comme à l'arrivée, les poubelles vidées et nettoyées, la vaisselle faite et rangée, les frigos vidés et nettoyés.
- c. Les terrains doivent être remis en état (propres - trous rebouchés). Le bois de construction sera rangé sur le terrain.
- d. Les sacs poubelles pour les ordures ménagères doivent être fermés avant d'être jetés dans le conteneur se trouvant à proximité du Grand Chalet.
- e. Les sacs bleus pour PMC seront mis à côté de ce même conteneur.
- f. Les cartons seront stockés dans le cabanon se trouvant à côté du conteneur.
- g. Les bouteilles et les bocaux doivent être jetés dans les bulles à verres se trouvant au centre du village de Heure.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

<b>Urgences</b>	
Sécurité, Police, Gendarmerie	TEL : 112
Police Fédérale - Somme-Leuze - Ciney	TEL : 086/ 32.09.30 TEL : 083/ 68.73.00
Accidents, Ambulance, Pompiers Pompiers Marche-en-Famenne	TEL : 112 TEL : 084/ 32.05.10
<b>Utiles</b>	
Administration communale de Somme-Leuze	TEL : 086/ 32.21.22
Syndicat d'Initiative de Heure	TEL : 086/ 32.25.67
S.N.C.B. Gare de Marloie (Réservation: 8 jours à l'avance )	TEL : 084/ 24.56.28
T.E.C.: (Bus à partir de la Gare de Marloie)	TEL : 084/ 32.72.80
VOYAGES DOPPAGNE S.A. (Marloie)	TEL : 084/ 32.72.72
<b>Médecin</b>	
Dr. PIERRET Pascale, route de Barvaux, 6 à 5377 Heure	TEL : 086/ 32.12.55
<b>Pharmacie</b>	
Christine BONJEAN, rue de Liège, 29b à 5377 Somme-Leuze	TEL : 086/ 45.63.27
Riet PONNET, chemin de Huy, 2 5377 Baillonville	TEL : 086/ 32.38.40
<b>Clinique</b>	
Hôpital Princesse PAOLA, Rue du Vivier, 21 à 6900 Marche-en-Famenne	TEL : 084/ 21.91.11

<b>Le bois construction doit être acheté avant le séjour.</b>	
Philippe CORNET	GSM : 0479/ 75.70.45 cornetph@skynet.be

<b>Epicerie</b>	
SPAR à Noiseux	TEL : 086/ 32.22.43

<b>Boulangier et Brasseur assurant des livraisons sur place (à contacter avant le séjour)</b>	
Boulangerie RYNEDYCK-HOUSSA, Rue de Barvaux, 145 à 5590 Haversin	TEL : 083/ 68.91.69
DISPAS sprl, route de Bomal, 42 à 6940 Barvaux	TEL : 086/ 21.11.24
Brasserie St MONON, rue principale, 41 à 6953 Ambly	TEL : 084/ 21.46.32

